

<http://jesuschristenfrance.fr/chretiens-confrontes-a-des-lois-illegitimes-des-actes-de-profanation-des/article/loi-bioethique-le-projet-sans-vergogne-du-gouvernement>

Loi bioéthique : le « projet sans vergogne » du gouvernement

- Chrétiens confrontés à des lois illégitimes, des actes de profanation, des décisions injustes et même des agressions criminelles -



Date de mise en ligne : mardi 30 juin 2020

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Loi bioéthique : l'archevêque de Paris fustige la tactique du gouvernement Monseigneur Michel Aupetit dénonce le « projet sans vergogne » du gouvernement avant les vacances d'été

« Ce lundi 29 juin, les membres de la commission spéciale de l'Assemblée nationale ont redémarré l'examen en deuxième lecture du projet de révision des lois de bioéthiques. Selon La Croix, hors de question pour les députés d'abandonner la PMA. Avec la crise du coronavirus, le projet de loi a été retardé, raison pour laquelle les rapporteurs ont demandé au Premier ministre de le remettre à l'ordre du jour. Mais le gouvernement est allé plus loin en l'avançant donc... fin juin. Une précipitation qui fait sortir de ses gonds l'archevêque de Paris, monseigneur Michel Aupetit. « Sans vergogne, alors que notre pays vient de traverser une crise sanitaire qui l'a mis à genoux, la priorité du gouvernement est de faire adopter à l'Assemblée nationale le projet de loi bioéthique », écrit-il au début d'une tribune dans Le Figaro.

Un timing fustigé, tout comme la tactique du gouvernement de faire passer ce projet dans le plus grand silence. « Alors que la plupart des réformes importantes sont à reporter ou à revisiter, il n'y aurait pas d'autres urgences aujourd'hui que de faire passer en force et dans la discrétion du mois de juillet cet ensemble de lois qui touche à l'essence même de notre humanité », grogne-t-il. Revenant sur une épidémie qui a mis à mal le système de santé français et touché de nombreuses personnes âgées notamment dans les Ehpad, monseigneur Aupetit réitère l'importance des valeurs familiales et la nécessité « de revenir à une certaine sobriété, à la richesse en même temps que la fragilité des relations familiales. »
« Bouleversement des relations généalogiques »

L'archevêque de Paris continue son argumentaire. Pour lui, les Français ont déjà trop souffert de la « peur de mourir », et ce à cause de la pandémie. Dès lors, remettre sur la table aussi rapidement un tel projet est incompréhensible. « Nous voici engagés de nouveau tête baissée dans le bouleversement des relations généalogiques qui structurent la personne, dans la banalisation des embryons humains sélectionnés, analysés et jetés comme de vulgaires produits consommables, dans la production artificielle de gamètes qui n'a d'autre intérêt que celui d'alimenter le mythe d'une procréation 'hors sexe' ».

C'est surtout la portée idéologique du texte qui dérange l'archevêque de Paris. Pour lui, « le choix d'ouvrir en grand le marché des enfants, en dissociant l'assistance médicale à la procréation des difficultés à concevoir, est une atteinte grave à la dignité humaine. » Selon lui, l'enfant est victime d'une certaine « violence » lorsqu'il est privé de son père par exemple. Il s'interroge : « L'enfant soumis à la toute-puissance du 'projet parental' est-il encore notre égal ? ». Une tribune conclue par une injonction claire aux députés. Il serait de leur « honneur » de « remettre en cause ce projet injuste et inégalitaire pour se concentrer sur les vrais problèmes des Français. » »

Site source :

[valeurs actuelles](#)